

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PECHE
Recommandations de la Cellule Agro Météorologique
Période : du 08 au 14/12/2025

Nous recommandons aux agriculteurs et éleveurs ce qui suit :

❖ Production végétale :

• Les cultures maraîchères : Pomme de terre arrière saison et Tomate arrière saison

- Surveillance et traitement contre Mildiou, Noctuelles et Alternariose ;
- Travaux d'entretien sous serre (effeuillage ; ébourgeonnage) ;
- Respect des mesures prophylactiques ;
- Préparation du sol pour la mise en place des cultures d'hiver et sous serre.

• Les grandes cultures : Céréales

- Poursuite de l'épandage des engrais de fond ;
- Traitement de la semence ;
- Utilisation de semence certifiée ;
- Traiter les semences de fermes ;
- Surveillance contre les rongeurs arvicoles aux alentours des parcelles ;
- **Suspension des travaux du sol jusqu'au ressuyage du sol au Centre et à l'Est.**

• La Phoenixiculture: (le Palmier Dattier)

- Nettoyage et entretien des lieux de stockage ;
- Le nettoyage des palmiers récoltés.

• **L'Arboriculture**

Observations: Pour l'ensemble des espèces arboricoles, respect du délai avant récolte, reprise des travaux du sol dès ressuyage du sol au Centre et à l'Est et entretien et nettoyage des vergers récoltés.

1- L'Agrumiculture

- Surveillance et traitement contre Cochenille, la Mineuse et la Cératite ;
- Poursuite de la récolte des variétés de saison (Thomson Navel), et début de la récolte Hamline et Cadenéra) ;
- Poursuite de taille des arbres récoltés ;
- Irrigation selon nécessité.

2- L'Oléiculture

- Poursuite de la récolte des olives à huile ;
- La taille des arbres récoltés ;

3- La viticulture:

- Poursuite de l'apport d'engrais phospho-potassique ;
- Poursuite d'ouverture des raies au milieu des rangs.

3- Les rosacées à pépins -Néflier- :

- Surveillance et traitement contre le Feu Bactérien et Tavelure.

4- Les rosacées à noyaux:

- Début de taille d'hiver ;
- Début traitement d'hiver.

5- Les nouvelles plantations 2025-2026 :

- Préparation du terrain pour les nouvelles plantations ;
- Traçage et piquetage ;
- Poursuite plantation.